

Lettre au Député Gérard Bapt

Objet : Proposition de loi de M. Fasquelle

Monsieur le Député,

Monsieur Pascal Beau vous a souvent invité à ses rencontres, et c'est au titre de vos interventions sur *l'Avenir du système de soins* que je vous écris. Je suis moi-même psychiatre, psychanalyste, Professeur Emérite des Universités. Notre milieu professionnel est très alarmé par la proposition de Loi déposée par le député Daniel Fasquelle. Elle doit être mise en débat le 8 décembre prochain. Elle a comme objet d'interdire le *Packing*, pratique médicale utilisée en dermatologie et en psychothérapie. Sous ce prétexte, il s'agit d'interdire le traitement de l'Autisme par la psychanalyse.

Les arguments mis en avant dans l'exposé des motifs de cette proposition de loi sont fallacieux :

- Concernant le traitement de l'Autisme, la *Haute Autorité de Santé* a examiné trois différentes méthodes, dont aucune n'a obtenu la preuve scientifique, qui nécessite le grade A. De plus, dans son préambule, la HAS précise à propos de ses recommandations : « Elles ne sauraient dispenser le professionnel de santé de faire preuve de discernement dans sa prise en charge du patient qui doit être celle qu'il estime la plus appropriée, en fonction de ses propres constatations ». Toute injonction contraire ôterait en effet au praticien sa liberté de prescription et en ferait l'exécutant d'un protocole.
- Si le *Packing* est considéré comme une bonne thérapeutique en dermatologie, pourquoi est-elle présentée comme une maltraitance ou même une torture dans la proposition de Monsieur Fasquelle ? C'est une rhétorique destinée à provoquer l'indignation. Elle est elle-même indigne.

Les méthodes incriminées par la proposition sont pratiquées dans une majorité d'établissement de soins en France. Pour vous dire mon sentiment, cette condamnation expéditive du *Packing* dissimule une tentative d'interdire les psychothérapies psychanalytiques. Ces psychothérapies ont toujours eu l'avantage de minorer la consommation de médicaments psychotropes. Serait-il exagéré d'en déduire que les laboratoires pharmaceutiques auraient intérêt à une marginalisation de la psychanalyse ?

Quoi qu'il en soit, vous comprendrez notre préoccupation, et je serais prêt à vous rencontrer pour vous donner plus de détails, si vous le jugiez utile.

Avec mes bien respectueuses salutations,

Gérard Pommier

Vous trouverez ci-jointe une sélection des documents et pétitions qui vous donneront une idée plus précise des réactions du milieu professionnel et des usagers.

- Mail du Professeur David Cohen aux 94 députés signataires de la proposition de résolution parlementaire de M. Daniel Fasquelle
- Lettre du Docteur Christine Gintz au Docteur Patrick Bouet, Président de l'Ordre des Médecins
- Lettre de *Convergence Autismes Pluriels*
- Mail de Tristan Garcia Fons au Député Hammadi
- Pétition pour la Prise en charge de l'Autisme, adressée au Président de l'Assemblée nationale ainsi qu'aux députés
- Lettre ouverte du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux